

Nogent-sur-Marne ne veut pas être la ville anti-pauvres

Les pauvres n'ont qu'à bien se tenir. Le maire de Nogent a publié un arrêté en date du 16 septembre dont l'article 1^{er} précise ; « **il est interdit de fouiller dans les poubelles et containers déposés sur la voie publique** »

Les contrevenants risquent une amende de 38 €

Après les arrêtés anti mendicité, il s'agit d'un pas de plus dans la **stigmatisation des plus démunis**.

L'ensemble des médias pointe désormais Nogent-sur-Marne comme la commune symbole de la politique « anti-pauvres » et les réactions de consternation et de condamnation affluent de toutes parts.

Refusant que Nogent devienne aux yeux de tous la ville Anti-pauvres par excellence, nous avons constitué un Collectif « RESPECT POUR TOUS À NOGENT-SUR-MARNE » et nous vous avons proposé une pétition exigeant le retrait de cet article 1^{er}.



Cette pétition a déjà rassemblé **1300 signatures, dont plus de 50% de Nogentais** mais aussi des « indignés » de la France entière.

Réalisant qu'il est allé trop loin, le Maire de Nogent semble faire marche arrière en précisant :

- ⤴ « *le glanage est toléré en fin de marchés, aux abords des magasins d'alimentation et des restaurants, à condition que les containers ne soient pas renversés sur la voie publique.* »
- ⤴ « *Dans les jours qui viennent, je rédigerai un nouvel arrêté en précisant sa mise en œuvre pour mettre fin à des querelles stériles.* »

Mais il ne s'agit pas d'un simple problème de forme. Nous demandons :

1. le retrait de l'article 1er de l'arrêté du 16 septembre 2011
2. la mise en place immédiate de solutions alternatives de nature à permettre aux pauvres de se nourrir dans la dignité. Par exemple, en installant à Nogent un centre de distribution alimentaire et en organisant la collecte des denrées invendues auprès des commerçants et des restaurants pour les trier et les redistribuer de façon équitable aux personnes et aux familles dans le besoin.

Pour manifester notre volonté de redonner **humanité et respectabilité** à la ville de Nogent-sur-Marne, nous vous convions à :

- ⤴ Un **rassemblement sur l'esplanade de la mairie de Nogent-sur-Marne le samedi 5 novembre à 12H30** où nous formerons un « **cercle de silence** »
- ⤴ Assister au **conseil municipal** qui se tiendra à la **Scène Watteau** (1 place du Théâtre à NOGENT) **le mercredi 9 novembre à 20H** où cette question sera évoquée

Et pour exiger la suppression de l'article 1^{er} de l'arrêté du 16/09/11, injuste et discriminatoire, signez et faites signer la pétition en ligne!

http://www.petitions24.net/les_nogentais_disent_non_a_larrete_anti-pauvres_oui_au_respect

Les membres fondateurs du Collectif « Respect pour tous à Nogent-sur-Marne » :
Michel Devynck, François Dubreuil, Laurent Dupuis, William Geib, Michel Gilles, Michèle Grivaux, David Jourdan, Annie Lahmer, Marie Lavin, Michel Mastrojanni, Bruno Morfin, Michel Romanet-Perroux, Jean-Paul Wald, Amina Yelles

Pour nous contacter ou nous rejoindre : respectpourtous.nogentsurmarne@gmail.com